



# CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES

Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> assemblée régulière de l'année 2025

Mercredi 12 février 2025, 19 h

Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles

1506, avenue du Lac-Saint-Charles

### ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE :

M <sup>me</sup> Sophie Gosselin	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Heidi Chalifour	Trésorière
M. Bertrand Day	Administrateur
M <sup>me</sup> Véronique Hunter	Administratrice

### ÉTAIT PRÉSENTE EN LIGNE :

M <sup>me</sup> Claudya Tremblay	Présidente
----------------------------------	------------

### ÉTAIENT ABSENTS :

M. Alain Anctil	Administrateur
M <sup>me</sup> Alexina Bouchard	Secrétaire

### IL Y A QUORUM

### ASSISTENT ÉGALEMENT :

M <sup>me</sup> Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M. Steeve Verret	Conseiller municipal
M <sup>me</sup> Marie-Claude Packwood	Secrétaire de soutien

Outre les personnes énumérées ci-dessus, 5 étaient présentes dans la salle et 1 en ligne.

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

### Projet d'ordre du jour

25-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
25-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
25-02-03	Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2025	19 h 05
25-02-04	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AGA : présentation Flexibus</li> <li>• Résolution 25-CA-50 : couverture de risque</li> </ul>	
25-02-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
25-02-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
25-02-07	Affaires en cours	19 h 45
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025</li> <li>• Rotation de salle</li> <li>• Élections</li> </ul>	
25-02-08	Affaires nouvelles	19 h 50
25-02-09	Trésorerie	20 h 05
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement des frais de secrétariat</li> <li>• Autorisation des dépenses</li> </ul>	
25-02-10	Correspondance	20 h 10
25-02-11	Divers	20 h 15
25-02-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

#### **25-02-01 Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Gosselin ouvre l'assemblée à 19 h 05.

#### **25-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Gosselin propose de retirer le point concernant la rotation de salle car les membres du conseil n'ont pas l'information pour aborder ce point aujourd'hui.

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Hunter, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec cette modification.

#### **25-02-03 Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2025**

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Hunter, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 8 janvier 2025.

## 25-02-04 Affaires découlant du procès-verbal

### • AGA : présentation Flexibus

Il est confirmé que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) fera une présentation sur le service de Flexibus lors de l'assemblée générale annuelle prévue le 9 avril prochain.

M<sup>me</sup> Gosselin se demande s'il serait possible de communiquer à l'avance au RTC les attentes du conseil de quartier face à cette présentation ainsi que plusieurs questionnements. Ces questionnements sont liés non seulement au service de Flexibus, mais aussi aux intentions de projets futurs du RTC pour le quartier, au service en général et aux projets pour les deux nouveaux Parc-O-Bus dans le secteur. M<sup>me</sup> Khuon invite les membres à lui communiquer leurs questions et elle les transmettra au RTC.

### • Résolution 25-CA-50 : Couverture de risque

Objet : Suivi à la résolution 24-CA-50 | Couverture de risque à Lac-Saint-Charles

**Réponse du Service de protection contre l'incendie :** Pour faire suite à la RÉSOLUTION 24-CA-50 concernant la couverture de risque à Lac-Saint-Charles, nous vous transmettons le lien pour consulter le Schéma de couverture de risques en incendie 2019-2024 (SCR) de la Ville de Québec : [\[Lien\]](#).

Le SCR est un document global qui couvre l'ensemble de l'agglomération et ne fournit pas de détails spécifiques sur des secteurs précis de la ville. Voici un extrait de la page 7 du SCR qui résume son objectif principal :

*« Le présent document reflète les décisions prises par l'agglomération en réponse aux objectifs définis dans les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie. Il vise principalement à réduire de manière significative les pertes attribuables aux incendies et à améliorer l'efficacité des organisations municipales responsables de la sécurité incendie. »*

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



## CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

*Le SCR répond à huit objectifs principaux établis par le ministère de la Sécurité publique (MSP). Ces objectifs portent notamment sur les mesures de prévention, l'inspection des bâtiments, ainsi que la planification et l'organisation des ressources pour garantir des interventions rapides et efficaces.*

*De plus, un de ces objectifs consiste à collaborer étroitement avec les autres services municipaux responsables de la sécurité publique. Nous travaillons particulièrement de près avec le Bureau de la sécurité civile (BSC), qui s'assure de mettre en place les mesures nécessaires en cas d'évacuations massives dans certains secteurs ou zones de la ville. Nous vous laissons juger de la pertinence de les contacter également.*

*Enfin, soyez assuré que les pompiers de la caserne 16, qui couvre votre secteur, connaissent très bien les différents quartiers et les environs du Lac-Saint-Charles. Chaque année, nos pompiers effectuent de nombreuses visites de prévention dans les résidences, élaborent des plans d'intervention pour les bâtiments et effectuent régulièrement des tournées dans les rues afin d'identifier et de suivre les diverses entraves qui pourraient survenir.*

### **RÉSOLUTION 2025-CA-06**

Considérant la réponse du service d'incendie à la résolution 2024-CA-50;

Considérant la problématique au niveau de l'issue unique dans le secteur bien précis de l'avenue du Lac-Saint-Charles, à partir de la rue Delage en allant vers le Nord;

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour, il est résolu de demander à la Sécurité civile quelles sont les options d'évacuation en cas de sinistre qui entraîneraient un blocage de l'avenue du Lac-Saint-Charles pour les résidents du secteur.

### **25-02-05 Période d'information du conseiller municipal**

M. Verret confirme qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections municipales. Il aimerait prévoir une rencontre de travail avec les membres du conseil de quartier afin de discuter des dossiers en cours.

M. Verret revient sur le projet de Parc-O-Bus sur la rue Roussin. De son côté, il voit ça davantage comme un terminus, car c'est un bel endroit de départ pour se rendre à Sainte-Foy ou au centre-ville.

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

M<sup>me</sup> Mycheline St-Pierre, résidente de Lac-Saint-Charles, se demande si les autobus continueront de monter jusqu'en haut de l'avenue du Lac-Saint-Charles. M. Verret ne le sait pas mais il se pourrait qu'étant donné le service de Flexibus, le service arrête à la rue Delage. M<sup>me</sup> Sylvie Crousset, également résidente de Lac-Saint-Charles, mentionne s'être installée dans ce secteur parce qu'il était desservi par le service d'autobus et serait très déçue si le service prenait fin.

M<sup>me</sup> Gosselin espère que le RTC consultera les citoyens avant de mettre fin au service, le cas échéant.

### **25-02-06 Période de questions et commentaires du public**

M<sup>me</sup> Sylvie Cousset et M. Franz Gauthier, de l'organisme Ressource action familles Lac-Saint-Charles (RAFAL), sont présents pour parler de la forêt nourricière.

La Forêt nourricière de Lac-Saint-Charles, qui est une des plus grandes au Québec, fêtera ses 5 ans cet été. Mme Cousset et M. Gauthier souhaitent que les résidents apprennent à mieux la connaître. Il s'agit d'un projet à long terme qui demande beaucoup de travail et d'entretien. C'est aussi un lieu d'apprentissage pour les jeunes. Mme Cousset et M. Gauthier ont une belle collaboration avec les deux écoles primaires du quartier qui emmènent leurs classes sur le site pour apprendre sur la biodiversité et la permaculture. Plusieurs dégustations sont faites tout au long de la saison.

Les administrateurs ont plusieurs projets pour la Forêt nourricière tels que l'introduction de nouvelles plantes comme le pow-pow et le cerisier prune, la culture des champignons comestibles, l'ajout de couvres-sol vivaces pour contrer les mauvaises herbes et l'installation d'abris pour accueillir la biodiversité comme les chauve-souris, les oiseaux et les couleuvres pour les aider à contrôler les ravageurs. Ils veulent aussi installer une pergola végétalisée avec des vignes de kiwi pour créer une zone d'ombre.

L'an dernier, ce sont 1 316 heures de bénévolat qui ont été données à la Forêt nourricière par des citoyens engagés. Ils ont espoir, d'ici quelques années, de pouvoir récolter assez de produits pour en donner à la distribution alimentaire et à la cuisine collective.

La Forêt nourricière commence à obtenir de la visibilité. Il en a été question, entre autres, sur Ici Première à Radio-Canada, dans le quotidien Le Soleil et sur le blog du Jardinier paresseux.

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

M<sup>me</sup> Chalifour apporte l'idée de mieux annoncer les lieux avec un affichage clair afin que les visiteurs trouvent plus facilement le site.

M<sup>me</sup> Gosselin demande comment se passe la cohabitation avec les résidents autour. M<sup>me</sup> Crousset nous affirme que ça se passe très bien.

M. Day propose de demander à la Coopérative de câblodistribution de l'Arrière-Pays (CCAP) une publicité gratuite.

M<sup>me</sup> Hunter demande s'il pourrait être intéressant de demander le changement du nom de la rue pour la rue de la Forêt nourricière et l'idée est bien accueillie.

M<sup>me</sup> Hunter demande aussi s'ils ont besoin de financement pour quoique ce soit. Il est évident que tout financement est le bienvenu. Ils ont plusieurs projets, dont la promotion de la forêt, la construction d'un brise-vent, l'achat de végétaux et le projet de pergola nommé précédemment.

Ils ont fait des demandes de financement de 15 000 \$ qui ont été refusées. Ils ont aussi fait une demande pour avoir des étudiants qui viendraient non seulement donner un coup de main au niveau du travail à faire mais aussi de la promotion et de l'animation. Ces demandes ont été faites à Emploi été Canada et au Fonds de solidarité FTQ. M. Day leur conseille d'entrer en contact avec l'école Fierbourg qui pourrait impliquer des étudiants au programme d'horticulture.

M. Verret veut s'assurer que Ressources action famille Lac-Saint-Charles (RAFAL) s'en tient à sa mission première et qu'il s'agit bien d'une mission complémentaire à celle de RAFAL. M. Verret dit que c'est au Service des loisirs et au Service de la foresterie urbaine de donner du financement à ce projet. Les demandes de financement pour la forêt nourricière doivent être faites à la Ville. L'animation peut être assurée par RAFAL mais toute demande de nouveaux arbres ou de mobilier doit être faite à la Ville.

## **25-02-07      Affaires en cours**

### **• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025**

M<sup>me</sup> Gosselin nous rappelle que le conseil de quartier a déposé une demande conjointe avec les écoles primaires de la Passerelle et de l'Arc-en-Ciel pour du financement dont ils sont toujours en attente. En attendant, ils ont approché l'organisme Accès transports viables pour une soumission. Il y aura des visites terrain effectuées ainsi qu'un sondage auprès des parents des deux écoles et des résidents de Lac-Saint-Charles. L'objectif est d'obtenir un diagnostic afin

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

de mieux cibler les actions par la suite. Le conseil de quartier devrait avoir des nouvelles en mars à savoir s'il obtient la subvention ou pas.

- **Élections**

### **RÉSOLUTION 2025-CA-07**

Il est résolu à l'unanimité entre les membres du conseil de quartier que M<sup>me</sup> Sophie Gosselin est dorénavant la vice-présidente du conseil de quartier Lac-Saint-Charles.

### **25-02-08      Affaires nouvelles**

M<sup>me</sup> Gosselin mentionne que le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a pris connaissance de la nouvelle initiative envers la biodiversité, le programme de mobilisation que la Ville met à la disposition des membres des conseils de quartier. Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles va se prononcer sur le sujet prochainement.

Le conseil de quartier Lac-Saint-Charles avait été approché, à la dernière assemblée, par l'organisme Les urbainculteurs qui lui demandait son appui dans leur dépôt de projet à l'Accélérateur écologique.

### **Résolution sur le projet des Urbainculteurs | RÉSOLUTION 2025-CA-05**

Considérant que le projet proposé par les Urbainculteurs s'inscrit en étroite cohérence avec le plan d'action du conseil de quartier de Lac Saint-Charles, soit l'objectif de soutenir et favoriser des projets d'infrastructures et des aménagements qui améliorent la qualité de vie des résidents;

Considérant que ce projet est une offre complémentaire aux services offerts par d'autres organisations du quartier, notamment la Forêt nourricière.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sophie Gosselin appuyée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour, le Conseil de quartier appuie le projet déposé le 13 février 2025 à l'Accélérateur écologique par M<sup>me</sup> L'Espérance des Urbainculteurs.

M. Bertrand Day exerce son droit à la dissidence pour la présente résolution.

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

**25-02-09 Trésorerie**

**RÉSOLUTION 2025-CA-08**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Sophie Gosselin appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu de pré-autoriser le paiement des frais de secrétariat de 125 \$ à M<sup>me</sup> Marie-Claude Packwood pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 12 février 2025.

**RÉSOLUTION 2025-CA-09**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Véronique Hunter appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le paiement de 16,57 \$ à M<sup>me</sup> Sophie Gosselin pour des dépenses liées à la rencontre de travail du mois de février.

**RÉSOLUTION 2025-CA-10**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Sophie Gosselin appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu d'approuver le paiement de 81,83 \$ à M<sup>me</sup> Claudya Tremblay pour des dépenses liées à la rencontre de travail du mois de février.

**RÉSOLUTION 2025-CA-11**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le paiement de 16 \$ à M<sup>me</sup> Véronique Hunter pour les collations de la rencontre du 12 février 2025.

**25-02-10 Correspondance**

Les conseils de quartier ont reçu un courriel leur offrant la possibilité d'obtenir du soutien à la mobilisation pour les initiatives en biodiversité pour un montant de 4000 \$. Une séance d'information aura lieu le 20 février prochain pour laquelle une inscription est nécessaire. La date limite pour soumettre un projet est le 31 mars 2025.

Une consultation sur les bibliothèques est en cours actuellement. Un sondage est disponible en ligne et la consultation aura lieu le 25 février à la bibliothèque Félix-Leclerc.

Procès-verbal du 12 février 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Une rencontre avec le RTC aura lieu le 20 mars prochain pour les membres des conseils de quartiers. L'invitation sera envoyée bientôt.

**25-02-11      Divers**

Lors de la rencontre de travail, il a été indiqué que des démarches seraient entreprises pour faire une publicité avec le CCAP. M<sup>me</sup> Hunter s'occupe de communiquer avec les personnes responsables. L'initiative a pour but de faire connaître le conseil de quartier et d'y attirer de nouveaux membres et participants aux assemblées.

Il est convenu que la prochaine rencontre de travail aura lieu le 26 février et que M. Verret y sera convié.

**25-02-12      Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Hunter appuyée par M. Day, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 06.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Packwood et révisé linguistiquement par M<sup>me</sup> Bouchard.

---

Claudya Tremblay, présidente

---

Alexina Bouchard, secrétaire